QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO:

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLEC-TRICITÉ

(ci-après « AQCIE »)

et

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC,

(ci-après « CIFQ »)

Demandeurs

et

HYDRO-QUÉBEC

(ci-après le «TRANSPORTEUR»)

Mise-en-cause

LISTE DE PIÈCES

AQCIE-CIFQ-1 Lettre du 19 juillet 2012 du procureur du Transporteur.

Lévis, le 10 septembre 2012

(s) Pierre Pelletier

PIERRE PELLETIER

Procureur des demandeurs